

## COMMENT AGIR À L'ÉCHELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?



### J'AMÉNAGE MON TERRITOIRE

- Je facilite l'implantation du pastoralisme ou des vignes sur les interfaces afin de limiter l'enfrichement et donc le risque de feu de forêt (en collaboration avec la chambre d'agriculture).
- Je porte le risque à la connaissance des élus des communes de mon territoire pour qu'ils le prennent en compte dans leurs documents d'urbanisme en évitant un effet de "mitage".
- Je mets des outils à disposition des communes pour qu'elles puissent élaborer leurs plans d'action (cartographie, bases d'identification des risques, etc.).



### JE CRÉE UNE CULTURE DU RISQUE

- Je communique avec les élus de mes communes sur leurs rôles dans la sensibilisation et le contrôle des OLD en mutualisant les moyens techniques à l'échelle intercommunale.
- Je sensibilise mes administrés sur les périodes d'emploi du feu ; l'imprudence est une cause majeure de départs : *Arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies de forêts du 25/04/2002.*
- Je prends appui sur mon office du tourisme pour relayer les informations sur le niveau de risque dans les massifs forestiers.



### J'ANTICIPE LES PROCHAINES CRISES

- J'élabore mon Plan Intercommunal de sauvegarde (PICS) en mutualisant les moyens dans les communes.
- Je me forme régulièrement sur mes rôles et responsabilités, notamment auprès des *Communes forestières*.



### JE ME FORME SUR LA GESTION DU RISQUE FEU DE FORÊT, AVEC LES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

- Webinaires
- Fiches thématiques
- Boîte à outils
- Contact et conseil
- MOOC



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région.

Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.

Avec le soutien financier du Conseil Départemental de l'Hérault



Document réalisé par les Collectivités forestières Occitanie - 12/2023  
Sources et copyright : BDIFF 2023, BD forêt et BD topo (IGN, 2023), Jacky Gil (Midi Libre), Conseil départemental de l'Hérault, Géoportail (2023), Filosofi (INSEE, 2023).



#### CONTACTEZ-NOUS

Communes forestières de l'Hérault  
04.11.75.85.17  
herault@communesforestieres.org  
www.collectivitesforestieres-occitanie.org

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### LES AVANT-MONTS



### LE RISQUE FEU DE FORÊT



Dans l'Hérault, le risque feu de forêt est historiquement très important. Le connaître et en prendre conscience est la première étape vers une réduction du risque incendie.

Les collectivités disposent de nombreux leviers d'actions pour la réduction et la gestion des feux de forêt.

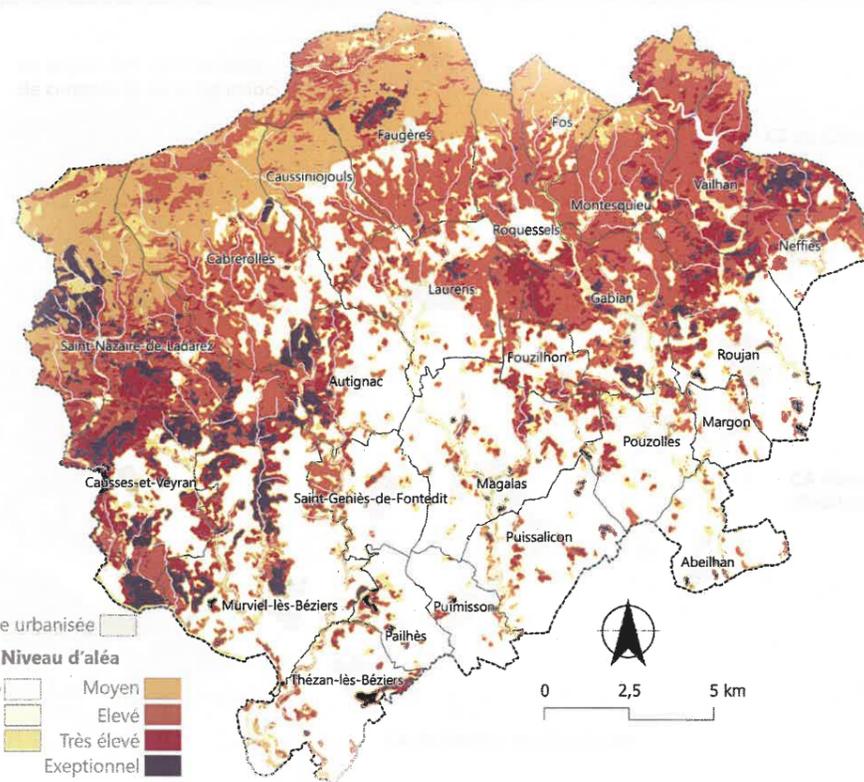
Afin de préserver les populations, les biens mais aussi la forêt et nos paysages, il est urgent d'agir.



*En tant qu'élus communautaires, vous avez un rôle à jouer, la forêt étant partie prenante du développement de votre territoire.*

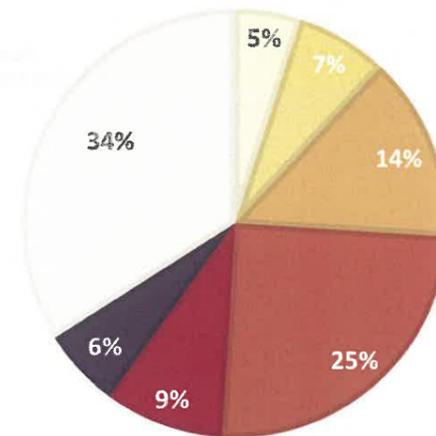


### COMMENT LE TERRITOIRE EST-IL EXPOSÉ ?



**66%**  
de la surface du territoire exposée

**12 880**  
habitants exposés  
soit **1 personne sur 2**



### ELU, JE PEUX AGIR !

- Pour **la sécurité de mes administrés**.
- Pour **protéger les activités économiques** : éviter la destruction des cultures sylvicoles et agricoles, d'infrastructures communales et privées.
- Pour **préserver et valoriser le paysage forestier** de mon territoire tout en conservant le service social qu'il apporte aux habitants.
- **Éviter le coût d'une restauration du milieu forestier** de mon territoire et préserver la santé des écosystèmes.

**1 HECTARE BRÛLÉ, C'EST**

**10 000 €** de dégâts

**46 tonnes** de CO<sub>2</sub>

rejetées dans l'atmosphère

(1 vol Paris/ New-York en avion correspond à 1 tonne de CO<sub>2</sub> rejetée par passager)

UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

# LE RISQUE FEU DE FORÊT SUR LE TERRITOIRE

Les données présentées sont recensées depuis 1973, dans la Base de Données sur les Incendies de Forêts en France (BDIFF)



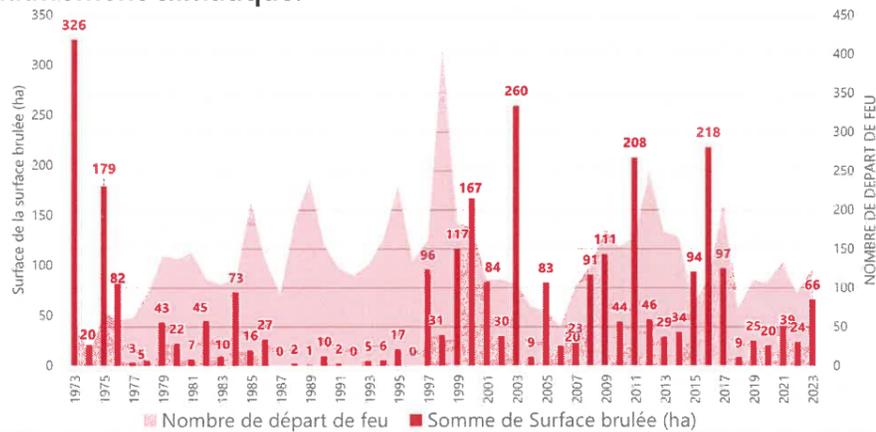
## HISTORIQUE DES FEUX DU TERRITOIRE

### TOUS LES ANS

**136** départs de feux  
(moyenne des EPCI du département : 116)

**59** hectares brûlés  
(moyenne des EPCI du département : 59)

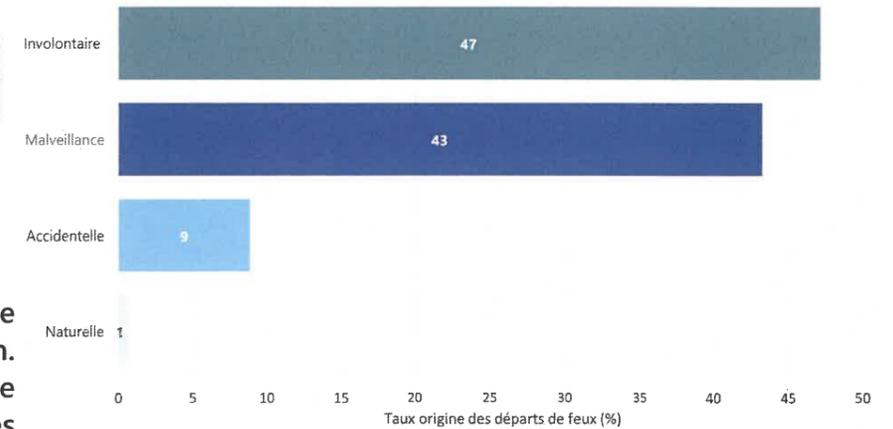
Les départs de feux de forêts sont historiquement récurrents sur le territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts. Une situation qui risque de s'aggraver dans le contexte global de réchauffement climatique.



L'équivalent de **17 %** des forêts du territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts ont brûlé ces 50 dernières années. Cela représente au total plus de **6 819** départs de feux.

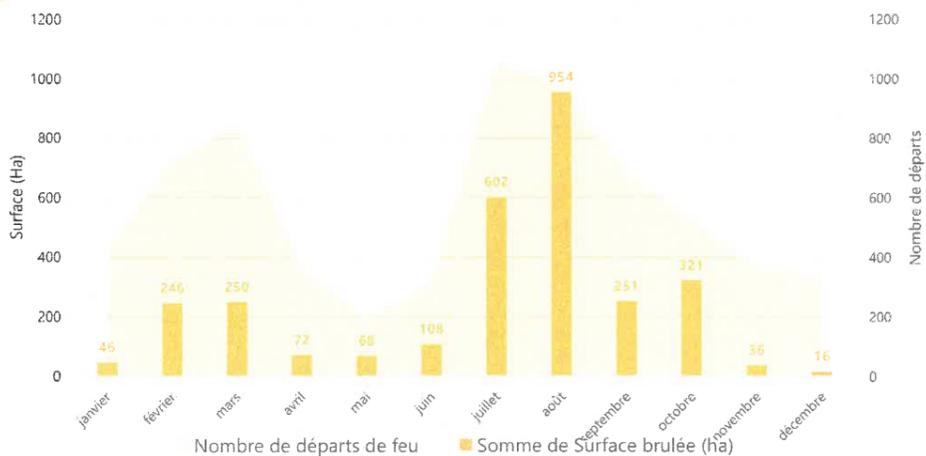
Le risque de feu de forêt relève de la responsabilité de chacun. La communication constitue ainsi un levier majeur pour les intercommunalités dans sa réduction.

## LA RESPONSABILITÉ HUMAINE ENGAGÉE

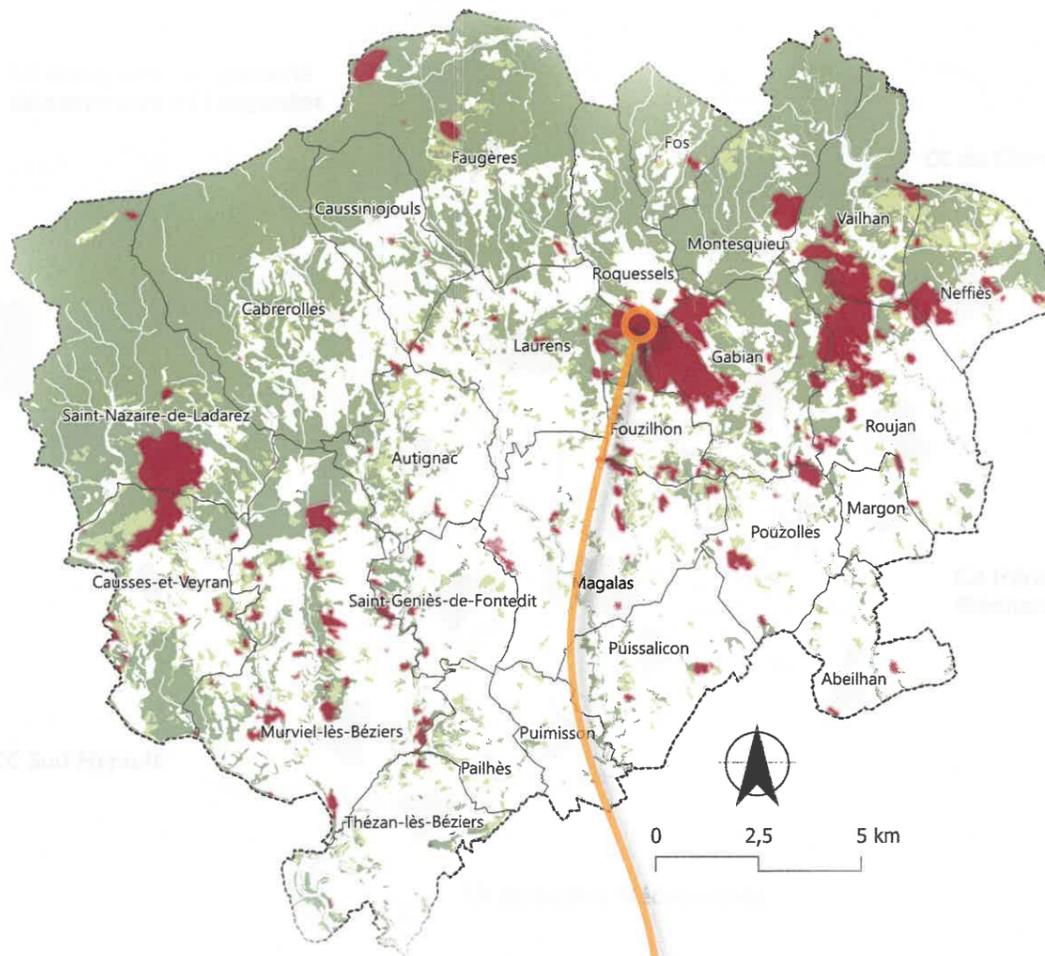


**1 FEU SUR 2 EST INVOLONTAIRE** **99 %** des feux sont d'origine humaine

## UN RISQUE PRÉSENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



C'est en période estivale que les surfaces brûlées sont les plus importantes en moyenne, cela n'exclue pas la présence des feux toute l'année et surtout au cours de l'arrière-saison estivale (mois de septembre et d'octobre). En hiver, avec la pratique de l'éco-buage, les départs des feux et parfois les surfaces brûlées sont importants. Pour rappel : à proximité des massifs forestiers, par arrêté préfectoral du 25/04/2002, tout emploi du feu est strictement interdit chaque année, entre le 16/06 et le 30/09.



Type de végétation  
 Forêt (vert foncé)  
 Lande ou guarrigue (vert clair)  
 Champ et autre (blanc)  
 Zone urbanisée (gris)  
 Surface brûlée depuis 2004 (rouge)

Le feu le plus marquant de l'histoire du territoire est celui de **Roquessels** en Aout 2016. **196** hectares de forêt sont partis en fumée, soit 280 terrains de football.

## UN RISQUE QUI ÉVOLUE SANS CESSER



Les données présentées se basent sur l'évolution depuis 1990 (IGN).

### UNE FORÊT QUI GAGNE DU TERRAIN

Le climat méditerranéen se caractérise par un été chaud et sec. Des sécheresses et des canicules qui tendent à s'aggraver avec le réchauffement climatique. Ainsi le couvert végétal de forêt et de garrigue est régulièrement en situation de stress hydrique. Ajouté à cela la surface végétalisée s'accroît avec la déprise agricole et l'enfrichement des anciennes cultures. Le territoire porte alors une charge importante de combustible aisément inflammable.

**+ 3 714 HECTARES** de forêt supplémentaires

### DES ZONES URBAINES QUI S'ÉTENDENT

En parallèle chaque année les territoires urbanisés se multiplient et se rapprochent de la forêt et se rapprochent de la forêt. L'interface entre les habitations et la forêt s'étend et implique une augmentation de la population exposée. Le risque est donc amené à s'aggraver sur le territoire.

**+ 828 HECTARES** urbanisés sur le territoire